

Informations de base	
2020/2673(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Normes techniques de réglementation sur les critères à appliquer aux fins de la désignation de points de contact centraux dans le domaine des services de paiement et sur les fonctions de ces points de contact centraux. Rectificatif Complétant 2013/0264(COD) Subject 2.50.04 Banques et crédit 2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers 4.60.08 Sécurité des produits et des services, responsabilité du fait du produit	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
03/04/2014	Dossier renvoyé a la commission compétente		
02/06/2020	Publication du document de base non-législatif	C(2020)03465	
02/06/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
17/06/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
10/09/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2673(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2013/0264(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/9/03229

--

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2020)03465	02/06/2020	